

**Katarraktai du Tigre et muballitum du Habur** — Au Livre VII de son *Anabase d'Alexandre*, Arrien raconte comment le conquérant macédonien, au retour de l'Inde, voulut explorer lui-même les cours du Tigre et de l'Euphrate. Effectivement, en février 324, il remonta le cours du Tigre jusqu'à Opis, et, toujours selon Arrien, « il fit supprimer toutes les *katarraktai* qui s'y trouvaient, et rendit le cours du Tigre entièrement uni : c'étaient les Perses qui avaient construit ces *katarraktai* pour empêcher qu'un envahisseur venant de la mer ne remonte le fleuve jusqu'à leur pays et ne s'en empare grâce à une expédition navale... Alexandre [les] fit disparaître sans qu'il vaille la peine d'en parler, n'ayant pas eu la moindre difficulté à démolir ces ouvrages faits avec tant de soins par les Perses" (VII.7.7 ; voir aussi Strabon XV.3.4 en utilisant lui aussi le terme *katarraktai*). Dans une étude parue en 1986 (« Alexandre et les "katarraktes" du Tigre », in : *Mélanges M. Labrousse = Pallas*, hors-série, Toulouse : 11-22), j'avais mis en doute l'interprétation d'Arrien (sur laquelle au demeurant Chesney en 1850 et Delattre en 1888 émettaient déjà de fortes réserves), et j'avais, dès lors, proposé que ces *katarraktai*, bien loin de constituer des fortifications, étaient des « ouvrages légers, pour la construction desquels on devait utiliser surtout de la terre et des roseaux » ; il s'agissait « d'ouvrages de régularisation du cours du Tigre », peut-être même d'ouvrages temporaires que l'administration royale disposait dans le cours du fleuve puis faisait supprimer ultérieurement. Cette interprétation a été admise par F. Joannès, qui y voit l'indice de « l'ouverture par les Perses de nouvelles terres agricoles le long du Tigre » (in : *Dans les pas des Dix-Mille* [P. Briant, éd.] = *Pallas* 43 (1995) : 194, n. 17 ; voir également *Id.*, *Trans.* 3 [1990] : 184). Je dois reconnaître dans le même temps que, malgré tous mes efforts, j'avais alors été incapable de trouver le moindre équivalent dans la documentation et la littérature assyriologiques (je renvoyais alors à Van Laere, OLP 11 [1980] : 11-53).

Les choses sont restées en l'état, jusqu'à ce que je prenne connaissance très récemment de l'ouvrage de J.-M. Durand, *Documents épistolaires du palais de Mari* (LAPO 17), II (1998), en particulier des textes n° 803 et 804 (p. 608-614) introduits p. 579-580. L'auteur y explique ce qu'est l'ouvrage que les textes mariotes désignent sous le terme *muballitum*. J.-M. Durand refuse une traduction antérieure telle que « barrage ». En rappelant (cf n° 804) qu'il y avait plusieurs ouvrages de ce type sur le Habur, l'auteur estime qu'il s'agissait d'une « palissade ... Par-devant, face au courant, étaient entassés une multitude de fagots et d'arbrisseaux qui lui donnaient de l'épaisseur et la faisaient résister au flot. Les différentes *muballitum* devaient dès lors former, d'une rive à l'autre, un système de semi-barrage qui, en constituant des barrières dans le cours du fleuve, en faisaient monter le niveau... (p. 579 ; cf texte n° 804 : « Cela (demande) 3000 ballots de bois de broussailles pour obtenir par entassement la barrière-*muballitum* »). Cette description, à son tour, évoque irrésistiblement un passage d'Héliodore, *Éthiopiennes* VIII.5, décrivant en ces termes

la construction de *katarraktai* en travers du cours d'un canal égyptien : « Ils faisaient glisser des *katarraktai* étayées de bois à l'extérieur par de gros troncs d'arbres et renforcées par de la terre et des fascines, travail exécuté en même temps par des milliers d'hommes, les uns sur la rive, les autres sur des bateaux » (cf. le commentaire de D. Bonneau que je cite dans mon étude, p. 15-16). Tous les détails correspondent de l'un à l'autre : les troncs d'arbres (cf. le *tarquillum*, « un tronc d'arbre équarri » ; Durand, p.579), les fagots de branchages, l'ouvrage disposé en travers du courant etc. J'en conclus donc que les *katarraktai* que l'administration achéménide faisait disposer les unes à la suite des autres (cf Arrien : *sunecei*” oiJ *katarravktai*) en travers du cours du Tigre pour en régulariser le cours, sont l'ultime avatar d'une technique connue, un millénaire et demi plus tôt, sous le terme de *muballitum* dans le royaume de Mari. Si l'on admet la continuité entre *muballitum* et *katarraktès*, il faut également postuler que la technique s'est transmise à travers les siècles sous une terminologie accadienne qui, du moins à ma connaissance, est restée jusqu'à présent non identifiée. Par ailleurs, le rapprochement m'incite à risquer, pour *katarraktès*, la traduction « barrière » avancée par J.-M. Durand pour *muballitum* : même si aucun terme français ne rend parfaitement la chose, une telle traduction est infiniment plus satisfaisante que celle de « dénivellation » (adoptée par P. Savinel dans Arrien. *Histoire d'Alexandre*, Paris [1984] : 227), ou que celle de « weir » utilisée dans des traductions anglaises (Arrian, 11, Loeb Classical Library (1933) : 225). Enfin, le lien ainsi établi confirme et rehausse la valeur informative du texte d'Arrien une fois qu'il est débarrassé des oripeaux idéologiques qui l'encombrent : inséré dans un dossier cohérent, le passage constitue un témoignage non négligeable sur la situation de la Babylonie à la fin de la domination achéménide (cf P. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, Paris [1996] : 740-742, 826-828).

Pierre Briant  
22, rue Caffarelli  
F-31000 Toulouse  
e-mail : briant@univ-tlse2.fr